

Séance du Mercredi 28 septembre 2016 à 19 heures

Commune de Tour de Faure- Salle des fêtes

Aujourd'hui, le mercredi vingt-huit septembre 2016, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Faure -Salle des fêtes

Etaient présents :

53 titulaires dont 8 possédant une procuration
9 suppléants

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
CABRERETS
CAHORS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,
M. PARNAUDEAU Willy,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (procuration de M. SINDOU Géraud), Mme LAGARDE Geneviève, M. MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise (procuration de Mme LENEVEU Hélène), M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle (procuration de M. COLIN Henri), M. TESTA Francesco, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, Mme HAUDRY Sabine,

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC

M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
M. JOUCLAS Guy (procuration de M. FOURNIER Christian),
M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald (procuration de M. VIVIER Jean-Luc),
M. JARRY Daniel (procuration de Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie),

LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT
MERCUES

Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. NOUAILLES Serge,
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration de Mme LANES Bénédicte),

MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE

M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. BORIES Olivier,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques (procuration de M. GILES Jérôme),
M. LAVAU Pascal,
M. ANNES Jean-Pierre,

• SUPPLEANTS :

BOUZIES
CAILLAC
COURS
FONTANES
LAROQUE DES ARCS
LHERM
MONTGESTY

Mme MARMIESSE Yvette,
M. MARTIN Caroline,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. BONNEMERE Jean-Claude,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ST MEDARD
TOUR DE FAURE

M. CICUTO Daniel,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

BOUZIES
CAHORS

COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
FONTANES
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
MAXOU
MERCUES
PONTCIRQ
PRADINES
TRESPoux-RASSIELS
VERS

24 titulaires

M. RAFFY Gilles,
Mme BOUIX Catherine, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU
Hélène, M. COLIN Henri, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M.
DELPECH Bernard, M. COUPY Daniel, M. DEBUISSON Guy, Mme
LE QUENTREC Yannick, Mme EYMES Isabelle,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte,
Mme VALETTE Roselyne,
M. CANCEIL Philippe,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. VIVIER Jean-Luc,
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. CHATAIN Thierry,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,
M. DIOT Fabrice,
M. GILES Jérôme,

Etaient excusés ou absents :

BOISSIERES
CABRETS
CALAMANE
CIEURAC
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
NUZEJOULS
PONTCIRQ
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST PIERRE LAFEUILLE
VALROUFIE
VERS

18 suppléants

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. PAULIN Peter,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. GARD Michel,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
Mme SOLIVERES Hélène,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. BERNIOT Pierre-Jacques,
M. BONNET Frédéric,
M. NICOLAON Patrick,
M. DESROQUES Alain,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

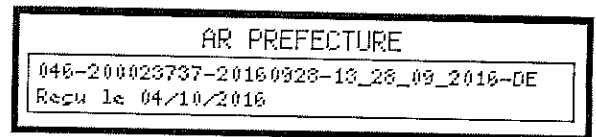
L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Développement touristique -- Prospective territoriale

Objet : Candidature à l'appel à projets européen Grande Itinérance Plan Massif - Projet Via Podiensis
(Chemin de Saint-Jacques)

A été adopté à l'unanimité

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai
de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 28 septembre 2016
Rapporteur : Michel Simon

Rédacteur : Elisabeth ESPITALIE – Emily HAUCK
Service : Développement touristique – Prospective territoriale

Objet : Candidature à l'appel à projets européen Grande Itinérance Plan Massif - Projet Via Podiensis (Chemin de Saint-Jacques)

Mesdames, Messieurs,

Afin de mettre à jour le plan de financement du projet Via Podiensis, il est nécessaire d'abroger la délibération en date du 26 mai 2016.

Le Grand Cahors est traversé par le GR65, chemin de Saint Jacques partant du Puy en Velay (43). Plus de 12 000 pèlerins empruntent ce chemin chaque année, ce chiffre est fourni par un écomcompteur installé entre Cahors et Labastide Marnhac.

Le Grand Cahors a rejoint le groupement de collectivités porteuses du projet « Plan Massif 2015-2020 Grande Itinérance » courant 2015. Ce dernier, avec pour chef de file l'agglomération du Puy en Velay, a pour objectif de porter une candidature commune à l'appel à projets du Massif Central.

Le projet défini a pour objectifs de :

- Structurer et équiper le cheminement tout en assurant une continuité de services offerts aux pèlerins et randonneurs ;
- Promouvoir et valoriser auprès des différents acteurs cet itinéraire majeur de renommée européenne ;
- Créer un réseau d'échanges des pratiques entre les territoires traversés.

A l'échelle du territoire de l'agglomération, le projet s'appuiera sur la valorisation de l'aménagement du point « accueil tourisme » sur le site de la nouvelle auberge de jeunesse. Cet espace, ainsi que le jardin attenant à vocation touristique, sera orienté sur la thématique Saint Jacques et répondra aux besoins des pèlerins de promotion et de développement de l'ensemble du territoire. En complément, un panneau RIS (« Relais Information Service ») sera implanté sur le chemin à l'entrée de Cahors pour informer les randonneurs sur les services et attraits qu'offre cette étape.

Le coût se décompose comme suit :

	Montant des dépenses éligibles (€ HT)
Aménagement point d'accueil touristique et jardin -- auberge de jeunesse	73 030 €
Panneau RIS	3 300 €
Total	76 330 €

Le plan de financement est le suivant :

	Montant	Pourcentage
FEDER- Massif central	25 381 €	33 %
Région	16 500 €	22 %
Etat - DETR	8 250 €	11 %
Etat - FMM	3 300 €	4 %
Autofinancement	22 899 €	30 %
TOTAL	76 330 €	100 %

A noter que les aides de l'Etat et l'aide régionale présentées dans ce plan de financement ont été obtenues dans le cadre de la construction de l'auberge de jeunesse, et sont ici proratisées au regard du coût de l'aménagement du point d'accueil touristique, éligible au projet Via Podiensis, représentant 1.65 % de l'auberge de jeunesse.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- De participer à la candidature au titre du groupement « projet Saint-Jacques » porté par la Communauté d'agglomération du Puy en Velay, pour postuler à l'appel à projet Massif Central – Grandes Itinérances ;
- b- D'approuver l'engagement du Grand Cahors sur un montant prévisionnel de dépenses éligibles au FEDER de l'ordre de 76 330 € ;
- c- D'autoriser M. le Président ou son représentant à solliciter les subventions relatives à ce projet ;
- d- D'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE